

## Onkelinx : « Une politique de droite brutale et violente »

Cette année, les députés n'attendront pas la mi-octobre pour effectuer leur entrée à la Chambre. Les parlementaires se réunissent dès ce jeudi en séance plénière, une première appelée à se répéter dans les années à venir.

Caterpillar sera encore dans toutes les têtes lors de cette rentrée politique officielle. Après l'annonce de la fermeture du site de Gosselies, le Premier ministre avait parlé d'« union sacrée ».

Le chef de groupe MR à la Chambre, Denis Ducarme, rappelle que « Charles Michel et Paul Magnette travaillent main dans la main pour avancer au mieux dans les deux voies qui s'imposent : l'accompagnement social et la reconversion ». Mais pour son homologue socialiste Laurette Onkelinx, par contre, l'union sacrée, c'est fini : « Il y a eu une solidarité dans l'émotion, qui était sincère, mais ça s'arrête là. Sur les solutions, les politiques prioritaires, on est en total désaccord avec la majorité fédérale. »

La cheffe de groupe socialiste ne dit pas « qu'il ne faut pas se parler », et rappelle qu'elle est pour le dialogue, notamment en matière de terrorisme. « Mais, prévient-elle, ces convergences sont limitées, simplement parce qu'en face, on a une politique de droite brutale et violente, et que nous ne pouvons pas laisser s'imposer : l'accompagnement faire. » ■

## Pension à 67 ans et vacances réduites pour les députés

PARLEMENT Nouveauté de la rentrée : il faudra bientôt 45 ans pour la carrière complète

► Rentrée pour la séance plénière de la Chambre, ce jeudi. Un mois plus tôt qu'avant. C'est une nouveauté 2016.

► Une autre : la pension des élus (âge et carrière) sera inspirée de la nouvelle loi.

La Constitution le prévoit toujours : la rentrée du parlement fédéral s'effectue le deuxième mardi d'octobre. Mais l'évolution de la société est ce qu'elle est, et désormais, les députés reprennent le chemin de l'hémicycle dès la mi-septembre. C'est l'une des nouveautés de 2016. Une autre concerne la pension des parlementaires. « Désormais, résume le président de la

Chambre Siegfried Bracke (N-VA), on prend nos congés comme tout le monde, notre pension comme tout le monde. Les mêmes règles que pour les autres, c'est le principe. » Détaillons.

**1 Les commissions au travail le 1<sup>er</sup> septembre.** Fini les vacances parlementaires qui durent quasi trois mois. Au terme d'un accord conclu en début d'année au sein de la conférence des présidents de la Chambre (président + chefs de groupe) et d'application dès cette rentrée, les commissions peuvent se réunir à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Jusqu'ici, pour réunir une commission durant la trêve estivale, il fallait l'autorisation du président de ladite commission, du président de l'assemblée plénière et du ministre concerné. Désormais, le travail peut reprendre en septembre sans autorisation préalable – elle

n'est plus requise qu'entre le 21 juillet et le 31 août.

**2 La plénière réunie le 15 septembre.** Le même accord de la conférence des présidents a prévu une reprise de l'assemblée plénière mi-septembre. Pour la première fois, les députés se réuniront en séance ce jeudi 15 septembre sans attendre un mois supplémentaire, et il en sera de même les années suivantes. Comme il s'agit un peu d'une année de transition, seules des questions orales seront posées aux ministres cet après-midi.

Par contre, la déclaration de politique générale du Premier ministre est maintenue le deuxième mardi d'octobre, tout comme, quelques jours plus tard, le débat sur le budget, après son dépôt auprès de la Commission européenne.

**3 La pension à 67 ans et une pension complète après 45 ans.** C'est une troisième nouveauté de cette rentrée. Et c'était censé rester... secret jusque début octobre (date de la réunion de validation officielle de l'accord), mais André Antoine, le président du parlement wallon, a vendu la mèche mardi soir : lors d'une rencontre ce jour-là entre les présidents des sept assemblées du pays (Chambre, Sénat, Wallonie, Bruxelles, Flandre, Communautés germanophone et française), un accord de principe a été trouvé pour calquer la pension des parlementaires sur celle des autres citoyens. On se souvient que lors de la réforme « pensions » du gouvernement Michel, certains s'étaient émus que les parlementaires ne soient pas concernés. Un amendement du S.P.A. voulant appliquer le système aux députés

avait même été rejeté en avril. Mais une réflexion réunissant tous les parlements avait été lancée par la suite.

Et c'est donc (presque) fait : dès 2019, les élus se verront eux aussi appliquer le nouveau système, soit la retraite à 66 ans à partir de 2025 et à 67 ans à partir de 2030 ; alors que, jusqu'en 2014, ils pouvaient partir à 55 ans et que, depuis 2014, ils pouvaient prendre leur retraite à 62 ans. « *Le sentiment général est qu'il faut traiter les parlementaires comme les autres citoyens, point, argu-*

*mente le président de la Chambre. Nous avons donc fait un pas en avant, mais un groupe de techniciens doit encore régler les conséquences techniques, et*

*nous nous reverrons début octobre pour finaliser les choses. »*

Voilà pour l'âge. Qu'en est-il du nombre d'années pour une carrière complète ? Autrefois, il suffisait d'avoir siégé au parlement 20 ans pour bénéficier d'une carrière complète. Depuis 2014, il faut 36 ans. « *Et nous avons prévu qu'à partir de 2019, il faudra 45 ans. Ce qui représente tout de*

*même plus qu'un doublement par rapport aux 20 ans d'avant ! On a donc fait un copier-coller de la nouvelle loi fédérale. »*

Un argumentaire qui ne convainc pas le PTB, qui dénonce toujours un « *deux poids deux mesures* », puisque le nouveau système « *ne s'adresserait qu'aux futurs députés élus en 2019* ». Et lorsque Siegfried Bracke rétorque « nous respectons les droits acquis », le PTB renchérit : « *Pourquoi cela ne vaut-il pas alors pour tous les autres qui ont déjà entamé leur carrière ? Le*

*principe des droits acquis n'est absolument pas appliqué dans le système général des pensions. »*

**4 De nouveaux locaux à partir du 11 octobre.** C'est à cette date que seront inaugurées les nouvelles salles de commission de la Chambre, de l'autre côté de la rue de Louvain. Des salles modernes en termes d'équipements électroniques et d'acoustique. Une passerelle reliera, à l'avenir, anciens et nouveaux locaux. Question de facilité et de sécurité. ■

MARTINE DUBUISSON

## face-à-face Ducarme voit l'union sacrée, Onkelinx objet

**On rentre par anticipation à la Chambre. Les élus se retrouvent ce jeudi pour un débat d'actualité, en séance plénière.**

**Après Caterpillar, les partis sont-ils sonnés ? Il a beaucoup été question d'« union sacrée » : est-ce la « tendance » pour cette rentrée politico-parlementaire ?**

**Non.**

**Entre les chefs de groupe libéral et socialiste, les stratégies s'entrechoquent. Deux lectures, deux options, deux visions...**

### Denis Ducarme (MR) :

#### « Il faut quitter les tonalités guerrières »

La « rentrée » politique est écrasée par le crash Caterpillar. Les partis sont sonnés, sur la défensive. Vrai ?

Non. Ce qui m'a frappé, politiquement, c'est que les termes utilisés d'emblée par Charles Michel sont restés : « union sacrée ». Charles Michel et Paul Magnette (PS, NDLR) travaillent main dans la main pour avancer au mieux dans les deux voies qui s'imposent : l'accompagnement social et la reconversion.

Cela étant, l'opposition presse le gouvernement de revoir sa réforme des prépensions pour offrir les meilleures conditions aux travailleurs carolos, mais la majorité refuse de s'avancer...

On ne peut pas se placer aujourd'hui à ce stade de la procédure. Cela donnerait lieu à de la surenchère politique. On va prendre les étapes les unes après les autres.

Au-delà de Caterpillar, « le » thème de la rentrée politique, selon vous ?

Le plan d'investissements annoncé par le

Premier ministre, englobant emploi, mobilité, économie numérique, énergie, etc. Tout ça - je pense aux investissements à long terme - requiert de se coordonner, notamment au sein du comité de concertation. C'est notre volonté. C'est une démarche politique forte. On est là-dedans. L'idée, c'est qu'il y a des antagonismes entre majorité et opposition, entre gouvernements, bien entendu, mais qu'il est important de travailler ensemble et de nouer un maximum de compromis constructifs.

« Compromis », « convergences », dites-vous... On a eu une première partie de législature très abrasive...

Mais j'espère que l'on en a fini avec les excès de comportement d'hier. Tout le monde a appris. Nous avons intérêt à quitter les tonalités guerrières pour avoir des convergences sur les sujets sensibles, en particulier dans les domaines de l'économie et de la sécurité. Bart De Wever (N-VA), lui, pousse les feux avant les travaux budgétaires : il faut économiser sur la Sécu...

*Et moi j'ai apprécié la réponse de la ministre de la Santé, Maggie De Block (Open-VLD, NDLR), dans vos colonnes : pas d'économies supplémentaires en soins de santé. Je suis avec elle.*

**Mais la même ministre réforme les indemnités de maladie pour les raboter...**  
*Détrompez-vous : en effectuant les calculs sur les trois derniers mois de travail, on aura des montants plus favorables pour le travailleur ; le mécanisme aura des effets positifs, cela apparaîtra, loin des critiques que j'entends aujourd'hui.*

DAVID COPPI

**Laurette Onkelinx (PS) :**  
**« Nous sommes face à une droite brutale et violente »**

**Après le choc de la fermeture de Caterpillar, on a parlé d'« union sacrée ». Le concept a dominé...**

*Il y a eu une solidarité dans l'émotion, qui était sincère, mais ça s'arrête là. Sur les solutions, les politiques prioritaires, on est en total désaccord avec la majorité fédérale. Au plan social, on est face à une droite brutale et violente.*

**Vous y allez...**

*Parce que c'est la réalité. Quelles réformes envisagent-ils après Caterpillar ? Sont-ils prêts à voter en faveur de notre proposition de loi qui incrimine les licenciements boursiers, une arme pour le futur ? Non. Ou encore : sont-ils prêts à revoir leur politique restrictive en matière de prépensions ? Non. Au contraire, j'entends que, du côté libéral, on déplore maintenant le « multinationales bashing » ! C'est ce discours-là qui revient.*

*J'ai dit qu'il y avait une brutalité et une violence sur le plan social, il y a plein*

*d'exemples. Ils veulent revoir la loi de 1996 pour cadenciser un maximum la formation des salaires ; avec la ministre de la Santé, Maggie De Block (Open-VLD, NDLR), ils projettent une réforme des indemnités de maladie qui fera perdre des revenus aux plus faibles, parfois entre 200 et 300 euros par mois ; avec le ministre de l'Emploi et de l'Économie, Kris Peeters (CD&V, NDLR), ils avancent dans la réforme de la durée du travail, pour plus de flexibilité et vers une semaine de 45 heures ; budgétairement, les recettes fiscales sont en chute libre, la dette de la Belgique s'envole, la croissance n'est pas là, alors ils parlent d'économiser encore dans la sécurité sociale... j'en passe. En fait, ils essaient en permanence de se cacher derrière le bouclier de la sécurité, mais c'est purement une stratégie.*

**L'union sacrée était donc un leurre.**

*Mais je ne dis pas qu'il ne faut pas se parler, au contraire : j'ai plaidé en faveur du dialogue dans la lutte contre le terrorisme, et cela fait longtemps que nous, côté socialiste, à partir des Régions bruxelloise et wallonne, avons appelé à nous entendre sur le dossier des investissements productifs afin qu'ils ne soient pas comptabilisés dans les déficits publics, cela pour relancer l'économie. Bien. On se voit là-dessus. Enfin. Donc, là où nous le pouvons, avançons. Mais ces convergences sont limitées, simplement parce qu'en face, on a une politique de droite - je l'ai dit - brutale et violente, et que nous ne pouvons pas laisser faire.*

D.CI